

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

FRANCE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

8 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI: LES FÉLIBRES SUR LE RHONE. — Sonnet à la ville de Vienne. — Réceptions à Valence et Beaucaire.

L'Unification du Budget

Le principal reproche adressé par les adversaires de nos institutions aux finances de la République a toujours été l'exagération des dépenses extra-budgétaires. Chaque année, disait-on, la dette de la France s'accroît, en pleine paix, de plusieurs centaines de millions qu'il faut consolider à des intervalles rapprochés.

On comprend quel parti l'opposition pouvait tirer d'un semblable argument. Vainement lui objectait-on, pour la convaincre, que les millions ainsi dépensés étaient employés d'une manière fort utile, qu'ils étaient indispensables à la réfection de notre matériel militaire et naval et au développement de nos voies ferrées.

Ces reproches qui, il faut le reconnaître, avaient produit sur l'opinion publique une assez vive impression, n'ont pas été perdus pour le parti républicain qui, dans ces dernières années, a pris des mesures énergiques pour réduire les dépenses extra-budgétaires.

Le rapport général de M. Cavaignac sur le budget de 1892 contient des renseignements intéressants sur les efforts faits par les dernières législatures pour arriver à l'unité du budget.

M. Cavaignac a comparé le budget en préparation avec celui de 1883, exercice où les dépenses hors budget ont atteint leur maximum et se sont élevées à 834 millions. En déduisant de ce chiffre les crédits inscrits pour l'amortissement et qui l'atténuaient de plus de 200 millions, il n'en reste pas moins, au budget de 1883, une dépense d'environ 600 millions provenant de fonds d'emprunt.

M. Cavaignac établit qu'il a été fait de ces sommes l'emploi le plus utile. La défense nationale, le développement de nos moyens de transports, chemins de fer, canaux, chemins vicinaux ont profité de la majeure partie de ces ressources exceptionnelles. Le surplus a été consacré à la diffusion de l'instruction publique dont la dépense, faite hors budget, tant en subventions qu'en avances, s'est élevée, en une seule année, en 1883, à plus de 92 millions.

Nous devons féliciter le rapporteur général du budget des renseignements très intéressants qu'il donne sur la dépense des écoles et des chemins vicinaux. Jamais l'ensemble de ces dépenses n'avait été présenté sous une forme plus saisissante; mais s'il était intéressant de nous faire savoir que les fonds empruntés ont été bien employés, il était plus utile encore d'établir clairement dans quelles mesures le Parlement a su réduire les dépenses extra-budgétaires. C'est cette dernière partie de sa tâche que le rapporteur général du budget a remplie de la manière la plus heureuse.

M. Cavaignac montre ce que sont devenus, au budget de 1892, les 834 millions de dépenses hors budget de 1883. Les réductions opérées de 1883 à 1892 s'élevaient à 550 millions sur lesquels les réductions des dépenses de guerre sont de 60 millions et les réductions des dépenses de travaux publics de 300 millions.

Ce n'est pas tout. Dans les budgets antérieurs, et spécialement dans le

budget de 1891, on a incorporé au budget ordinaire beaucoup de crédits figurant au budget extraordinaire des années précédentes.

Ces dépenses incorporées représentent, au budget de 1892, un total de 130 millions; mais, M. Cavaignac fait remarquer que l'effort d'incorporation a été beaucoup plus considérable à l'origine, puisque ces dépenses, depuis qu'elles sont rentrées au budget, se sont notablement réduites. Depuis 1883, on a fait sortir du budget environ 20 millions, de telle sorte que le maximum des dépenses extra-budgétaires a atteint en réalité 854 millions.

Si nous déduisons de ce chiffre les 680 millions de réductions et d'incorporations mentionnés plus haut, nous voyons qu'il ne reste, au budget de 1892, qu'un chiffre de 174 millions de dépenses extra-budgétaires.

Ce chiffre a été établi par M. Cavaignac en prenant pour base la théorie la plus rigoureuse, celle qui tend à faire rentrer au budget ordinaire toutes les dépenses qui contribuent à accroître la dette, même les avances remboursables à bref délai par les débiteurs plus solvables.

Comme les crédits inscrits pour l'amortissement du budget de 1892 s'élevaient à 68 millions, les dépenses qui viendront accroître la dette, dans l'exercice prochain, ne s'élèveront donc en réalité qu'à 106 millions.

D'après le projet du gouvernement les garanties d'intérêt des grandes compagnies de chemins de fer français étaient laissées, pour 1892, en dehors du budget ordinaire; on devait y faire face au moyen d'une émission d'obligations à court terme. Cette mesure pouvait se justifier aisément puisque les insuffisances du compte d'exploitation n'accroissent en réalité que la dette des compagnies qui en servent l'intérêt à 4 p. 0/0 à l'Etat. La commission, au contraire, propose d'incorporer ces garanties au budget ordinaire de 1892, pour 34 millions, au moyen des économies qu'elle a pu réaliser sur les crédits demandés par le gouvernement.

M. Cavaignac a donc raison dans son rapport de féliciter le gouvernement républicain et les Chambres d'avoir su pratiquer avec autant de suite et autant de succès la politique difficile des économies.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 8 août.

FRANCE ET SUISSE

Le Conseil fédéral a chargé la légation de Suisse à Paris de transmettre au ministre des affaires étrangères des félicitations, en réponse aux félicitations adressées au président Welti, à Schwyz, par M. Carnot, président de la République, et le gouvernement français.

ÉCHANGE DE DÉCORATIONS

Le président de la République a reçu du roi de Danemark le collier de l'Ordre de l'Éléphant, dont les insignes lui seront remis prochainement par le ministre de Danemark à Paris.

En échange, M. Carnot a conféré au prince Christian le grand cordon de la Légion d'honneur.

M. BOURGEOIS EN SUISSE

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, est parti ce matin pour la Suisse, où il restera trois semaines.

CONGRÈS COMMERCIAL INTERNATIONAL

Les 15, 16 et 17 septembre se tiendra à la Bourse du Commerce, le 3^e congrès commercial international, sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du ministre du commerce, de l'Industrie et des colonies, et des hautes personnalités de l'administration

supérieure de Paris et du département de la Seine.

Ce congrès, comme les précédents, a pour objet : 1^o l'échange général des renseignements sur la production agricole des divers pays; 2^o les affaires à traiter pour toutes marchandises; 3^o l'examen des questions économiques.

A L'ÉCOLE CENTRALE

M. Yves Guyot a présidé le banquet offert à M. Ollaneco, nommé ministre des travaux publics de Roumanie, par ses anciens camarades de l'École centrale de la promotion de 1870.

LE GRAND DUC ALEXIS À VICHY

Le grand duc Alexis arrivera à Vichy, mardi à 4 heures 45 du soir. Il descendra à l'hôtel du Parc où un pavillon lui est réservé.

Les préparatifs de réception se font partout avec enthousiasme. Toutes les sociétés du Puy-de-Dôme et de l'Allier viendront à Vichy à cette occasion.

La Mission Crampel Massacrée

Une funeste nouvelle — Dans le centre africain. — Un empire colonial français. — Des héros patriotes. — Tout espoir n'est pas perdu.

Paris, 8 août.

Il y a un mois et demi environ, on avait annoncé déjà que la mission Crampel avait été massacrée. Rien n'étant venu jusqu'alors confirmer cette nouvelle, les nombreux amis des explorateurs s'étaient rassurés sur leur sort.

Le dépêche suivante, adressée par M. de Brazza, de Libreville, à l'administration des colonies, vient de les replonger dans l'incertitude.

D'après les dernières nouvelles données le 15 juillet, par M. Dolisie, administrateur de Brazzaville, Crampel qui se serait porté en avant, aurait été assassiné le 9 avril avec Mohammed-Ben-Said, l'interprète arabe et deux tirailleurs sénégalais.

Le chef d'escorte Biscarrat, demeuré au quartier général, aurait été également assassiné.

L'arrière-garde a battu en retraite, sous la direction de M. Nebout, chef de la caravane. Elle est arrivée au poste de Bangui, d'où la canonnière Oubanghi l'a transportée à Brazzaville. Elle a dû arriver en ce point le 16 juillet.

On voit, les termes de cette dépêche sont précis; ils ne laissent guère place pour le doute.

Rappels en quelques mots le but poursuivi par Crampel.

On sait que la convention africaine conclue avec l'Angleterre nous a concédé toute la région saharienne, à l'est du Sénégal jusqu'au Nord du lac Tchad, région qui porte le nom de Soudan français.

Au-dessous de cette région, sont situées les possessions anglaises de la côte de Guinée et la colonie allemande de Cameroun.

Plus bas encore est le Congo français, qu'administre M. de Brazza, et la colonie du Gabon.

Entre le nord-est du Congo bordé par le cours de l'Oubanghi et la partie du lac Tchad, limitant les Cameroun, s'étend une région inexplorée encore, en partie tout au moins et sur laquelle on ne possède que quelques données dues au voyageur allemand le docteur Nachtigal.

Cette région est une des plus peuplées, des plus riches de l'Afrique centrale. Crampel voulait, en y apportant l'influence française, en la conquérant, relier le Congo et le Soudan français.

Il fondait de la sorte un empire colonial français intérieur immense et, englobant les possessions anglaises et allemandes, assurer la suprématie française sur le Sahara et le lac Tchad qui en est le point central.

On voit quel intérêt capital, au point de vue patriotique, s'attachait à cette expédition, entreprise sans appui officiel, par un homme ne disposant, en outre, que de ressources restreintes.

hommages sont dus pour leur vaillance et leur dévouement.

Aux Colonies

Si affirmative que soit la dépêche de M. de Brazza, peut-on conserver quelque espoir? C'est ce que nous sommes allés demander au sous-secrétaire des colonies.

« Non, nous a-t-on dit, tout espoir ne doit pas encore être abandonné. « Les nouvelles, dans ce pays, ne parviennent que difficilement, portées par des négres qui ont une grande tendance à tout exagérer. « L'assassinat d'un ou deux individus, prend, avec les diverses transmissions des proportions énormes. Or, on n'a rien pu vérifier encore et M. Nebout lui-même qui a dû revenir en arrière, entraîné par son espoir ne sait rien que par les premiers récits de nos noirs. Seront-ils confirmés ou constatera-t-on, au contraire, qu'ils ont grossi les choses? Il faut attendre encore avant d'être absolument fixé. « Les prévisions ne peuvent qu'être pessimistes, sans doute, mais enfin, il convient de faire encore des réserves. »

Chez M. Harry Allis

Notre aimable confrère des Débats qui est un des principaux membres du Comité de l'Afrique française et qui a récemment publié un livre des plus intéressants sur la mission Crampel, devait avoir quelques détails à nous donner. Aussi sommes-nous allés le voir.

« Sur le fait en lui-même je ne sais rien de plus que vous. Mais voici dans quelles circonstances assez curieuses la nouvelle n'est parvenue. « Je m'étais rendu à Rochefort pour faire justement une conférence sur la mission Crampel. Cette conférence avait été affichée dans toute la ville. « Quelques heures avant qu'elle eût lieu, une lettre me parvint, qui m'annonçait le massacre. On n'avait pas employé le télégraphe pour ne pas ébruiter la nouvelle, communiquée au comité de l'Afrique française par le sous-secrétaire des colonies, comme cela se fait toujours en pareil cas, avant de la livrer au public. « Il fallut annoncer que j'étais rappelé subitement à Paris pour de graves raisons personnelles. Et, en effet, je repartis immédiatement accompagné de ma famille et de M^{me} Crampel elle-même, qui était venue à Rochefort pour assister à ma conférence. « J'avais dû prévenir cette dernière, qui ne faisait que louer l'œuvre de Paris, de notre malheureux ami, à Air-sur-la-Lys. « Nous primes aussitôt des mesures pour que les familles des explorateurs tombés victimes de leur patriotisme dévouement à la science n'apprennent pas par les journaux la fatale nouvelle. C'est seulement ensuite que les dépêches furent publiées. « Ce que l'on ne saurait trop admirer, c'est l'attitude de ces familles. Elles pleurent leurs enfants, mais la pensée de la grande cause pour laquelle ils sont morts les soutient et elles n'ont qu'une préoccupation, essentiellement noble; travailler à ce que la France profite du dévouement des héros que les dépêches furent publiées. « Ce que l'on ne saurait trop admirer, c'est l'attitude de ces familles. Elles pleurent leurs enfants, mais la pensée de la grande cause pour laquelle ils sont morts les soutient et elles n'ont qu'une préoccupation, essentiellement noble; travailler à ce que la France profite du dévouement des héros que les dépêches furent publiées. « Ce que l'on ne saurait trop admirer, c'est l'attitude de ces familles. Elles pleurent leurs enfants, mais la pensée de la grande cause pour laquelle ils sont morts les soutient et elles n'ont qu'une préoccupation, essentiellement noble; travailler à ce que la France profite du dévouement des héros que les dépêches furent publiées. »

« Pour obéir à ce vœu, je demandai sans doute à la prochaine séance du comité de l'Afrique française que le nom de Crampel ne fût pas prononcé, et que le nom de M. de Brazza, qui est en ce moment au sud, à Brazzaville, remonte le cours de l'Oubanghi jusqu'à Bangui. « De là, sans pénétrer, jusqu'à nouvel ordre au moins, dans la zone absolument dangereuse, elle pourra y aller, maintenir haut le drapeau français et s'éclairer sur le sort de Crampel et Biscarrat. « Car, et il est bon de terminer par là, il reste une lueur, bien faible, à la vérité, mais enfin une lueur d'espoir. « L'expédition marchait divisée en trois sections. En tête Crampel, accompagné seulement de quelques hommes, au centre Biscarrat, à l'arrière-garde Nebout. « Des noirs ont pu venir dire à ce dernier, avec leurs exagérations habituelles : « Tout le monde a été massacré », alors que peut-être quelques hommes de l'escorte seulement avaient succombé. « Les noirs de Nebout auront fui, affolés, ne voulant rien entendre, et malgré sa grande

énergie, celui-ci aura dû les suivre ne pouvant demeurer seul.

« Il n'y aurait rien d'impossible à ce que les choses se fussent passées ainsi. En de telles occurrences, il faut espérer alors même qu'il n'y a plus d'espoir. »

Une Dépêche de M. de Brazza

M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a reçu aujourd'hui une dépêche de M. de Brazza, l'avertissant qu'il partait pour Lohango pour recueillir des renseignements sur la mission Crampel.

Ce n'est qu'au retour de M. de Brazza à Libreville, dans une quinzaine de jours, qu'on aura des nouvelles détaillées sur le sort de la mission.

L'ESCADRE A CRONSTADT

Les Adieux

Saint-Petersbourg, 8 août.

Les marins français venant de Moscou sont arrivés à Saint-Petersbourg à midi. La place de la gare était couverte de monde. La foule a fait à ses hôtes un accueil des plus enthousiastes.

L'amiral Gervais s'est aussitôt rendu au ministère de la marine, où il a été reçu par le représentant du ministre, puis il a visité le préfet et plusieurs autres notabilités.

Au déjeuner qui a eu lieu chez M. de Laboulaye, et auquel assistaient le personnel de l'ambassade, le chef d'état-major et les commandants des navires français, M. de Laboulaye a porté plusieurs toasts, un entre autres à la dernière promotion de Saint-Cyr « Promotion de Cronstadt ». « L'amiral Gervais a déjeuné à bord d'un yacht. Le gérant du ministère de la marine était présent, ainsi que l'attaché naval français, sa femme et M^{me} Scryalov. « On a photographié le groupe présent sur le Néva. « Après déjeuner, l'amiral Gervais et sa suite sont partis sur le Néva et le Dnieper pour Cronstadt, où ils ont fait leurs visites d'adieux aux autorités supérieures maritimes. « Ils se sont rendus au Casino de la marine et y ont été reçus par les autorités. On y a servi du champagne et des toasts ont été portés à la santé des équipages des navires français, au milieu d'un grand enthousiasme. « L'amiral Gervais, exprimant ses remerciements, a dit que les marins français ont été reçus en Russie, non pas comme des amis, mais comme des frères. « Il est ensuite monté sur le Dnieper pour rejoindre l'escadre.

FRANCE ET RUSSIE

Un article du « Times »

Londres, 8 août.

Le Times de ce matin dit que l'origine de l'entente franco-russe est un secret. On ne sait pas si l'amiral Gervais était porteur d'un traité, ou si un traité avait été conclu avant l'arrivée de la flotte. Il est également incertain si ce traité a été conclu ou si sera conclu dans l'avenir. On peut supposer que la visite de la flotte a donné pour la première fois l'idée d'une alliance; il est possible qu'aucun document n'existe contenant les conditions de cette alliance, et que ni les ministres français ni les ministres russes ne savent définitivement quels termes proposer; mais ce qu'on a appris, c'est qu'une entente existe réellement entre les deux puissances, et que le fait a une haute importance. Il ne resterait donc qu'à chercher les conséquences de cette entente. L'Europe devait poser la question d'une façon bienveillante et amicale, la Russie et la France ayant pleinement le droit de s'allier, pourvu que ce ne soit pas au détriment de l'indépendance de leurs voisins. Ces deux nations dans leur isolement auraient pu concevoir des plans beaucoup plus dangereux que lorsqu'elles agissent de concert. La Russie ne provoquerait pas l'Allemagne pour rendre à la France le côté gauche du Rhin.

La Presse russe

Saint-Petersbourg, 8 août.

Les Novosti pensent que la manifestation de Cronstadt a rendu à la France la situation d'une grande puissance.

Bruxelles, 8 août.

Le Nord est d'avis que l'accueil fait en Russie à l'escadre française, constitue une

garantie décisive de paix qui permettra à la France de développer sa prospérité sans alerte et sans amertume.

La Presse allemande

Berlin, 8 août.

Le National Zeitung s'efforce de tirer de la visite de l'escadre française de Cronstadt des conclusions pessimistes. Pour le journal allemand la guerre est devenue plus probable, car les chauvins français et panslavistes exploiteront l'évolution du czar. Après avoir comparé les forces de la triple alliance et celles de la France et de la Russie, le journal constate que la prochaine guerre aura un caractère terrible, car aucun ménagement ne sera pris pour rendre les vaincus inoffensifs pour longtemps. Le journal termine ainsi : « Nous devons donc serrer les rangs avec nos alliés et nous souvenir que le peuple allemand n'a jamais été vaincu lorsqu'il est resté uni. Qu'on se le rappelle sur les bords de la Seine et de la Néva. »

MENÉES ANGLAISES

Londres, 8 août.

Le New York Herald appelle l'attention sur l'importance d'une coopération en Chine entre les vaisseaux français et américains, et se demande si la neutralité de l'Angleterre fait présager une entente avec Li-Hung-Chang, en vertu de laquelle l'Angleterre profiterait de l'avènement de ce dernier au trône.

Le même journal rappelle comment l'Angleterre a profité de la vigueur dont elle a fait preuve en 1840 et en 1863, lorsque la chose n'était pas aussi grave que celle d'aujourd'hui. Il conseille à l'Europe et aux Etats-Unis de surveiller la Chine et l'Angleterre.

Les Mandats-Cartes

Paris, 8 août.

On se rappelle que la direction des postes et télégraphes avait essayé d'organiser un service de paiement à domicile des mandats-carter français et internationaux.

La question vient d'être reprise par M. de Selves.

Dans une circulaire qu'il vient d'adresser aux directeurs départementaux, M. de Selves leur fait observer que si le paiement des mandats-carter à domicile ne peut être réalisé dans les villes à cause de l'augmentation de dépenses et de travail qui en résulterait, on peut appliquer au profit des habitants des campagnes fort éloignées en général du bureau de poste où ces mandats sont remboursables.

M. de Selves croit que l'augmentation de travail qui en résulterait pour les facteurs ruraux serait légère et ne paraît pas de nature à retarder d'une manière appréciable la distribution des correspondances dont ils sont chargés.

GUERRE ET MARINE

La coiffure de la cavalerie. — La nouvelle calotte réglementaire, adoptée pour la cavalerie et mise d'abord en essai au 4^e chasseurs, soulève de nombreuses protestations. Cette innovation est surtout très mal vue par les officiers.

Un troupe ne sera pourvue de cette disgracieuse coiffure que lorsque les approvisionnements seront épuisés; elle a donc le temps d'attendre. Mais les officiers doivent en avoir immédiatement. Comme le képi n'est pas supprimé, c'est une nouvelle dépense pour eux, et s'il prenait fantaisie au ministre de mettre le ministre en demeure de respecter la loi du 1^{er} mars 1883, interdisant toute innovation dans les uniformes, sans un vote des Chambres, ce couvre-chef augmenterait la collection d'effets inutiles dont la garde-robe de l'officier est déjà assez encombrée.

Convocation de réservistes et territoriaux. — Les réservistes et les territoriaux convoqués soit pour la première, soit pour la seconde quinzaine d'octobre, ne passeront pas tout leur temps en caserne.

Le troisième bureau de l'état-major de l'armée a décidé qu'au lieu de préparer les régiments mixtes au rôle dévolu aux corps d'armée de réserve, ils prendront part à des manœuvres de garnison comprenant les principales opérations de guerre. Le bataillon de ligne et les territoriaux territoriaux feront un exercice complet de mobilisation; ils camperont au moins une fois, de façon à prendre part à une surprise ou à une attaque de nuit.

Chaque régiment mixte pourra rester quarante-huit heures hors de sa garnison de façon à faire de véritables marches-manœuvres, de concert avec les troupes voisines d'artillerie et de cavalerie.

usurpation, le chance le servit admirablement.

Jamais les hasards de ses campagnes ne le mirent en contact avec ceux qui avaient connu le vrai Pontis.

Encore moins rencoira-t-il ceux qui avaient vu jadis le grenadier Pierre Coignard. Une seule lacune subsistait dans sa combinaison audacieuse : il lui manquait les titres écrits du comte de Sainte-Hélène qui étaient restés à Tarragone. Pour geroquer en Espagne, Coignard n'en avait pas besoin, car, au milieu du désordre général, personne ne pensait à lui demander des preuves, mais il prévoyait qu'un jour en France on se montrerait plus exigeant.

Aussi pensait-il souvent à ce précieux reliquaire qui avait été le point de départ de sa fortune et que son frère et Lucette gardaient dans le palais Marcen. De ces deux amis, il n'avait jamais aucune nouvelle, mais il était absolument sûr de leur fidélité et de leur intelligence, et il savait que, le jour où il rentrerait à Tarragone, il trouverait en eux des complices dévoués jusqu'à la mort.

Rentier à Tarragone pour y prendre les papiers de Pontis, ce fut le but secret auquel il aspira dès le jour où il entra dans l'armée, et il sut attendre patiemment que les événements lui permissent de l'atteindre.

(A suivre.)

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 9 Août (96)

Le Forçat Colonel

PAR Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

— Eh bien! reprit la comtesse d'une voix vibrante, pour rejoindre les défenseurs de notre pays qui vous attendent, il vous faut un cheval. Je veux vous en donner un. Payez ce soldat pour qu'il nous cède celui qu'il a ramené, ajouta-t-elle en s'adressant à Coignard.

— Combien voulez-vous de la prise? dit celui-ci au dragon.

— Le prix coûtant, mon officier, quoique ça m'ennuie de vous le voir céder à cette face de carême que je viens de reconnaître seulement tout à l'heure.

— Sans lui je serais mort, dit rapidement Pontis; donne le cheval, et si tu m'es dévoué, pas un mot, même à ton capitaine.

— Suffit, monsieur le comte, on sera muet, répondit Ratabal en tendant la bride à l'Espagnol, qui sauta lestement en selle, salua gravement et partit au galop. Coignard suivit des yeux le cheval

jusqu'à ce qu'il eût dépassé les dernières maisons du village.

— Enfin, je ne le verrai plus, dit-il en espagnol avec un soupir de soulagement.

Le dernier témoin du crime venait de disparaître.

— Quel est cet homme? demanda-t-il à Rosa après un silence.

— Cet homme, répondit la comtesse avec un indécible accent d'orgueil, c'est don Xaverio Mina, et il sauvera mon peys.

Nouvelle existence

Une nouvelle existence commençait pour Coignard. Les événements s'étaient précipités pendant les deux jours qui avaient suivi le crime, au point de déjouer toutes ses prévisions et de renverser tous ses projets; mais il avait accepté le résultat final avec joie, car il n'avait jamais pensé sérieusement à embrasser la cause des insurgés espagnols. Rosa, au contraire, s'était résignée à sa nouvelle fortune; mais son cœur était resté avec ses compatriotes.

Entre les deux amants, l'explication avait été orageuse. La fièvre comtesse n'avait pas voulu descendre à se justifier. A peine avait-elle consenti à raconter ce qui s'était passé dans le bourg de Montblanc; encore n'avait-elle parlé que de l'intervention de Mina, sans s'étendre sur le rôle joué par le Navarrais Inigo. Du reste, elle devait absolument la vie à la protection du célèbre chef des insurgés.

Il courait alors l'Aragon pour organiser la révolte, savait parfaitement que le meurtre de l'hôtelier valencien et la fuite des deux dragons étaient le fait de l'officier suisse, et, sans la présence de la jeune femme, il aurait immédiatement puni de mort un acte qu'il regardait comme une trahison. Il avait préféré mettre Coignard à l'épreuve en le gardant avec lui pour le surveiller étroitement. La rencontre imprévue des Français et la chute de cheval du faux Pontis avaient changé la situation, mais Rosa avait couru les plus grands dangers. Signalée aux insurgés comme étant la femme d'un Afrancesado, elle aurait été infailliblement égorgée, si Mina ne l'avait pas défendue.

Coignard dut se contenter de ces éclaircissements et il connaissait assez le caractère indomptable de sa maîtresse pour s'abstenir d'insister.

Les aventures de Rosa avaient été aussi courtes que périlleuses et la jalousie de son amant ne pouvait guère y trouver un aliment sérieux. Il se disait d'ailleurs que la comtesse lui était attachée par le plus fort de tous les liens, la complicité.

Le secret dont ils partageaient le poids lui répandait d'alle.

Le reste l'abîme de la sierra avait gardé fidèlement ce secret terrible. Le cheval de Pontis, dont l'apparition avait si fort effrayé Coignard, avait été trouvé par hasard à Mina. Ce cheval appartenait à l'officier suisse.

Les deux coupables ne pouvaient donc plus craindre de se retrouver en face de cette preuve unique de leur crime.

Les fonctions de son amant le ramenaient assez souvent auprès d'elle. Elle

se montrait alors avec lui, mais, pendant les longues absences du comte, elle ne voyait absolument personne. Toujours vêtue de noir, comme si elle eût porté le deuil, elle cherchait à cacher à tous son éclatante beauté.

« N'en parlons jamais, dit Rosa. Les morts ne reviennent pas et j'ai oublié depuis longtemps que vous vous êtes appelé Pierre Coignard. »

Trois mois après les bizarres événements qui avaient amené le faux comte de Sainte-Hélène dans les rangs de l'armée française, les deux amants avaient commencé une vie toute nouvelle.

L'officier suisse était devenu capitaine dans l'état-major du maréchal Soult, qui venait d'entrer en Espagne avec son corps d'armée.

L'instruction très complète qui va être donnée aux régiments mixtes fait présager, pour 1892, la participation de nos nouvelles troupes de réserve aux grandes manœuvres de plusieurs corps d'armée.

C'est ce qui a lieu, du reste, le mois prochain, en Allemagne.

Notre cavalerie. — Le 5^e et le 8^e cuirassiers et le 3^e hussards ont quitté Lyon, hier matin, se rendant aux grandes manœuvres du camp de Châlons.

Les manœuvres du XV^e corps. — A la fin des grandes manœuvres dans les montagnes, faites par le XV^e corps, une grande revue, à laquelle prendront part environ dix-huit mille hommes, sera passée par le général Malthein dans l'hippodrome du Var.

On sait que les manœuvres du XV^e corps ont pour but spécialement de poser les bases d'un règlement définitif des manœuvres de montagnes.

Nos officiers de réserve et de territoriale. — Le ministre de la guerre vient d'adresser à tous les chefs de corps, une circulaire leur demandant de prendre les renseignements les plus précis sur la profession exercée par les officiers de réserve et de l'armée territoriale placés sous leurs ordres.

Il s'agit, en l'espèce, de connaître exactement ceux de ces messieurs qui seraient employés à un titre quelconque, dans une maison fabriquant du matériel de guerre, soit pour l'étranger, soit pour la France. Il est vraisemblable que la mise hors cadre de ces officiers sera la conséquence de cette enquête, qui n'a d'autre but que d'empêcher le renouvellement d'une affaire Tripoin.

Il est inadmissible, en effet, qu'un officier français puisse rester, par exemple, dans une maison comme la maison Armstrong ou la maison Krupp.

Le combat a duré 40 minutes; le boxeur, Evans Levenshulme a été tué.

Les principaux parieurs sont arrêtés.

Les Renseignements Commerciaux

ET NOS REPRÉSENTANTS AUX COLONIES

Le Globe, journal s'occupant exclusivement des questions de géographie commerciale vient de publier, sous les initiales H. P., un article d'un grand intérêt et qui sera lu, nous en sommes certains, avec empressement par le marché de la soierie lyonnaise.

Les renseignements commerciaux sont, en général, le point faible de tous nos consultants; nous ne sommes pas montés bons administrateurs, nous ne sommes pas montés bons commerçants, et l'on ne voit pas chez nous, comme chez nos voisins les Anglais ou les Hollandais, un négociant investi des fonctions consulaires, sous le prétexte, pourtant fort plausible, qu'il rendrait bien plus de services au commerce qu'un administrateur ou fonctionnaire de carrière.

Et, cependant, qu'il nous soit permis ici de le faire observer, les rapports que nous entretenons avec les pays étrangers, quels qu'ils soient, sont surtout et avant tout des rapports commerciaux; pourquoi donc nous gêneroyez-vous tant, en Indo-Chine et ailleurs, si ce n'est pour ouvrir au commerce national de nouveaux débouchés?

L'armée ouvre le chemin comme le bûcheron dans une forêt; puis elle assure la sécurité aux pionniers courageux du commerce qui viennent risquer leur fortune et souvent leur vie dans ces contrées exotiques; mais elle doit s'arrêter son rôle, car c'est là que commence celui du négociant qui va chercher à travers mille difficultés à créer en faveur de la mère patrie ce courant d'échanges en vue duquel la conquête a été décidée.

Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue, car c'est le seul but pratique de ces expéditions lointaines.

Laissons de côté la partie administrative que le gouvernement assure toujours largement, il nous est permis de nous demander si la partie commerciale de l'entreprise est également sauvegardée, en un mot, si notre pays entretient dans chaque pays étranger (colonies ou pays de protectorat) un service de renseignements commerciaux suffisant pour engager nos compatriotes à s'exporter.

La réponse est malheureusement négative sur toute la ligne, et des informations que nous avons recueillies auprès de nombreux voyageurs dont plusieurs sont nos amis personnels, il résulte que, dans bien des cas, un négociant est obligé d'aller chercher, auprès du représentant d'une nation étrangère, les renseignements qui lui sont nécessaires; il ne faut pas s'en flatter, car l'administrateur qui, généralement, gère nos affaires est beaucoup moins bien placé pour nous rendre service au point de vue du commerce que le négociant chargé des affaires des pays étrangers. Nous en concluons que, si nous tenons à conserver dans nos consulats les administrateurs qui y sont, il sera indispensable de leur adjoindre un agent commercial chargé de toute la partie pratique de notre représentation à l'étranger.

À quel bon, en effet, conquérir de grands territoires, à rendre notre protectorat de côté et d'autre, si ce n'est pour créer à notre commerce des débouchés nouveaux? Or, s'il est vrai que l'initiative privée doit concourir largement à l'ouverture de ces débouchés, il faut reconnaître qu'elle ne peut pas tout faire; il est nécessaire, il est indispensable que le gouvernement, sans engager autrement sa responsabilité matérielle, aide de toute son autorité les premiers arrivants dans ces contrées lointaines.

Les renseignements commerciaux qu'il fournirait à son agent, sont déjà une aide importante; ne parlons pas des concessions de terrains, car ce serait nous écarter de notre sujet, et occupons-nous tout spécialement de la manière de faire pénétrer nos tissus lyonnais dans les pays où ils sont encore peu employés.

Si nous avons insisté sur les renseignements commerciaux qui comprennent la solvabilité des maisons, leur importance, leurs ressources, c'est que nous savons, par expérience, qu'un des principaux motifs qui retardent encore l'établissement d'un courtier commercial sérieux entre notre fabrique et certains pays d'Orient, c'est précisément le manque absolu d'informations sérieuses et de garanties.

Notre fabrique est une des plus hardies, et son désir d'extension la pousse souvent à faire certains crédits parfois un peu aventureux; mais il faut qu'elle ait pourtant quelques bases d'opérations, un semblant de garantie quelconque.

Or, dans les pays d'Extrême-Orient, c'est ce qui manque le plus, déjà en Turquie, en Asie Mineure, on conclut souvent d'un courtier avec certains négociants nomades qui n'ont de domicile fixe que pendant une partie de l'année, et qui séjournent quelques mois à Constantinople, à Smyrne, à Beyrouth, pour disparaître ensuite jusqu'à l'année suivante à la même époque. Des affaires conclues dans ces conditions sont déjà suffisamment aléatoires.

Mais, plus on va vers l'Est, et plus l'incertitude augmente.

En Annam, par exemple, pays de protectorat, encore attaché aux produits chinois, notre soierie n'a pas encore pu trouver un débouché sérieux; les ambassadeurs amnitiés ont pourtant visité notre fabrique; ils l'ont beaucoup admirée; ils en ont emporté, en cadeaux, de magnifiques spécimens, mais les ordres considérables qui semblaient devoir être la conséquence logique de cette visite, n'ont pas paru et même s'ils eussent été envoyés, nous ne connaissions pas, à Lyon, un seul fabricant consentant à couvrir des centaines de mille francs, même avec la cour de Hné; parce qu'on sait très bien que dans ce pays où notre résident a voix prépondérante et sait se faire écouter et même obéir, il ne prendra pas la parole pour rappeler à la cour qu'elle doit régler ses factures (ce que ferait un agent commercial, s'il y en avait un), et nos fabricants ne peuvent engager des relations d'affaires avec la perspective d'un crédit illimité.

En admettant même que l'un d'entre eux fut assez riche pour tenter l'aventure, il serait obligé, en prévision d'un paiement indéterminé, de surcharger tellement le prix de sa marchandise qu'il ne vaudrait plus la peine de la faire venir de Lyon. Ces entraves à l'extension de nos débouchés seraient sensiblement amoindries le jour où un agent commercial autorisé pourra parler dans ces pays-là, et n'est pas l'argent qui manque, c'est l'ordre; avec un peu de surveillance on ramèderait à cet état de choses, et le courant d'affaires qui se prolongerait avec la cour ne tarderait pas à se propager; avec le restant du pays; notre agent, avec les informations sérieuses qu'il serait chargé de réunir, nous indiquerait les maisons riches les plus solides, et c'est alors que l'initiative privée, suffisamment soutenue et stimulée, ferait le reste.

Nous avons pris l'Annam comme exem-

ple, parce que la visite de ses ambassadeurs permettrait d'indiquer les désirs de ce pays de faire des affaires avec Lyon; les moyens que nous avons indiqués, de rendre ces relations d'affaires effectives, s'appliqueraient, selon nous à tous les pays de protectorat où notre influence peut se manifester avec efficacité.

Dans nos colonies, les renseignements seraient encore plus faciles à réunir, car, là, nous opérons un peu sur notre propre terrain, et nous devons être les premiers et les mieux informés.

En pays étrangers où la bonne volonté peut parfois faire défaut, nos agents devraient opérer avec habileté, prudence et ténacité; il n'y a aucun motif pour qu'ils ne réussissent pas aussi bien que leurs collègues anglais ou allemands qui ont la réputation d'être si bien renseignés.

Nous le disons avec une conviction absolue, le jour où nos agents commerciaux répandus sur toute la surface du globe fourniraient à nos nationaux toutes les indications les plus détaillées sur les marchés où notre soierie a des chances de prospérer, nous pourrions en risquer sans inquiétude les conséquences de la mauvaise humeur des États-Unis, et reculer encore les bornes déjà si étendues de nos transactions.

Nous nous rappelons une anecdote dont nous garantissons l'authenticité absolue.

Un banquier de nos amis, qui habite Pétranger, vint un jour chez lui un attaché à l'ambassade française qui lui explique son embarras; l'ambassadeur vient, en effet, de recevoir une demande de renseignements sur le rendement, le prix, la quantité d'un certain produit du pays, et il n'a aucun moyen de le savoir; le banquier, en rapport avec divers négociants, se met à son service, obtient ces renseignements et les lui communique; l'ambassadeur est effrayé de l'importance et de la longueur des notes qu'on lui apporte; et comme, en sa qualité de diplomate, il n'a jamais bien compris l'importance du commerce, il ne transmet en somme à ceux qui les lui ont demandés que le tiers ou le quart des documents fournis, dans la crainte de les voir revenir à la charge et prendre l'ambassade pour un Bureau de renseignements.

Le mot est juste, est montré mieux que tous les raisonnements; l'habile profond qui sépare la diplomatie du commerce, et l'état actuel de celui qui devrait exister.

Sans vouloir changer nos ambassades et nos consulats exclusivement en bureaux de renseignements, nous demandons que tous comportent un service d'informations commerciales complet; et, forcément, ce n'est pas un diplomate qui nous aidera dans cette tâche, car, en général, méprise le commerce, parce qu'il ne le connaît pas, et le voit toujours représenté par ces mercantis louches qui s'abattent sur tous pays, à la suite de l'armée d'occupation; mais cette erreur ne peut pas plus se continuer au négociant sérieux que le camelot de nos grandes villes; il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à ces préventions invétérées qui sont de tradition dans l'administration.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de rendre nos agents responsables des indications qu'ils fourniraient, car nous ne voudrions en rien engager la responsabilité du gouvernement sur ce terrain, mais nous estimons qu'un agent commercial, patronné par le gouvernement aurait bien plus de facilités pour se procurer des informations qu'un simple particulier, et c'est pour cela que nous préconisons son établissement, dans l'intérêt bien entendu du commerce.

La soierie est un des articles les plus faciles à exporter, en raison de sa valeur relativement importante pour un poids restreint; l'argument est surtout vrai pour les pays d'Extrême-Orient où l'on consommerait de beaux tissus assez légers, et de grand prix; c'est donc de ce côté qu'il faut porter notre effort, en obtenant les facilités dont nous avons parlé plus haut.

Nous ne prétendons nullement que le moyen indiqué par nous soit le seul capable d'amener l'extension de notre commerce d'exportation, mais nous le comptons parmi les plus efficaces.

vés dans sa salle et la vie de bamboches qu'il a menée pendant plus de huit jours ne laissent aucun doute.

Roanne. — Election municipale complémentaire. — Aujourd'hui, dimanche 9 août, à lieu l'élection municipale complémentaire afin de compléter le conseil et lui permettre de nommer deux adjoints en remplacement de MM. Butty et Feuilland révoqués d'adjoints.

Jusqu'à présent aucun candidat n'est sur les rangs, cette élection laisse indifférents tous les partis.

Reentrée de notre garnison. — Hier à 10 heures notre bataillon qui se trouvait à la Pointe-aux-Berger (Clermont), pour l'école de tir est rentré dans son casernement après une absence de 15 jours.

Prix aux écoles communales. — Dimanche 9 août, à 9 heures du matin au lycée de garçons aura lieu la distribution solennelle des prix aux élèves des écoles communales sous la présidence de M. Malcin, procureur de la République.

Rive-de-Gier. — Distribution des prix. — Hier, à deux heures du soir, a eu lieu la distribution des prix aux élèves des écoles laïques de notre ville, sous la présidence de M. Lavé, adjoint, ayant à ses côtés M. Brunon, sénateur, et M. André Brunon, adjoint.

On remarquait également sur l'estrade d'honneur, MM. les conseillers municipaux et les fonctionnaires publics.

Après un morceau d'ouverture exécuté par la Philharmonique, M. Lavé a démontré dans un brillant discours, la supériorité de l'enseignement d'aujourd'hui sur l'enseignement d'autrefois.

Un chœur, exécuté par les filles de l'école de la rue Pailly, ainsi qu'une poésinée débitée par un élève de l'école de la rue du Platre, ont recueilli les bravos unanimes de l'auditoire.

Aussitôt après, on a procédé à la lecture du palmarès.

De nombreuses primes ont été distribuées en livres de caisse d'épargne. Parmi les généreux donateurs, nous entendons souvent citer les noms de MM. Brunon, sénateur, et Richarme, maître de verreries.

La société du Sou des Ecoles, seule, a donné 538 francs, dont 320 en primes et 218 en achat de livres de prix.

Cette fête de famille a été terminée aux acclamations de la *Marseillaise* et du *Chant du Départ*.

ISÈRE. — Cour d'assises de l'Isère. — L'affaire des nommés Villard, Glénat et Jourdan, s'est terminée, ce matin, vers deux heures, par l'acquiescement de Jourdan et la condamnation de Villard à 18 mois de prison, et Glénat à un an de prison.

Sur la demande de M^e Charbonnier, au nom des trois défendeurs, la cour accorde aux condamnés le bénéfice de la loi Bérenger.

Le procès est curieux par la variété des types de tout genre qui sont venus déposer pour ou contre les accusés.

À l'audience de ce matin, le nommé Jean Poncelet, âgé de 34 ans, marié, domicilié au Rochas-de-Cordrieu, poursuivi pour coups et blessures, a été condamné à 15 mois de prison.

Ce soir comparait devant le jury, dix affreux garnements, repris de justice, originaires de Grenoble, nommés Jean Ozizon et Jules Cartan, accusés de vol et tentative de vol.

Vol. — M. Chambot, cafetier, avenue d'Alsace-Lorraine, a été, cette nuit, victime d'un vol de 32 bouteilles de liqueurs. La police est sur les traces des coupables.

Vienne. — Société de retraite pour la vieillesse (section de Vienne). — Les membres du bureau sont convoqués à une réunion qui se tiendra mardi 11 courant, à 8 heures du soir, au lieu de la section, café Pichon, place du Jeu de Paume.

Die. — Certificat d'études. — Hier ont eu lieu, sous la présidence de M. Ferrier, maire, conseiller général, assisté de M. A. Mathieu, inspecteur primaire, les examens pour l'obtention du certificat d'études.

En voici le résultat : Garçons présentés, 23; reçus, 14. Filles présentées, 23; reçues, 17. A elle seule, l'école communale de garçons a obtenu huit certificats sur neuf élèves présentés.

C'est un beau succès pour son directeur, M. Duperré.

Les écoles de garçons, dites chrétiennes, ont brillé par leur absence.

École de tir. — Tous les dimanches de 2 à 6 heures du soir, séance de tir au stand du Perrier.

Prochainement aura lieu l'ouverture du concours d'honneur.

COURSES DE MACON. — C'est aujourd'hui dimanche 9 août, qu'auront lieu, à deux heures du soir, les courses de Mâcon, dont nous donnons ci-dessous le programme :

Première course. — Prix des éleveurs (au trot monté), 500 fr. pour chevaux entiers ou hongres et juments de demi-sang, de tout âge, nés ou élevés en France, 1,000 fr. Quatre prix, huit engagements.

Deuxième course. — Prix de Saint-Laurent (courses de haies, officiers et gentlemen), 500 fr. Quatre prix, huit engagements.

Troisième course. — Prix des souscripteurs (handicap à réclamer) au trot monté, pour chevaux et juments de demi-sang, de tout âge, nés ou élevés en France, 1,000 fr. Quatre prix, huit engagements.

des délibérations, écoutait néanmoins aux portes et dépeçait par prudence le concubinage de la mairie auprès de M. Ranchon pour lui faire demander la clôture de la discussion.

M. Ranchon souffle docilement la clôture à M. Charpin, qui la crie de toutes ses forces à M. Coche.

M. le président réclame à son tour la clôture, la met aux voix et la fait adopter, malgré les observations indignées de MM. Argoud et Démeisieux, affirmant que nous avions le droit d'exposer devant le conseil les raisons pour lesquelles nous ne pouvions approuver les comptes administratifs, surtout, lorsque, malgré la loi municipale du 5 avril 1884, qui donne le droit à tout contribuable de prendre connaissance, sans déplacement des livres, de l'emploi de ce budget par le maire de la commune, l'autorité municipale supprime, au mépris de cette loi, ce droit absolu à un conseiller municipal.

Le rôle d'un conseiller se réduit, ainsi à paraître aux séances du conseil pour y faire des signes et des gestes selon la couleur ou l'esprit de l'administration.

Dans tous les autres cas, on lui crie : « Taisez-vous ! vous n'êtes pas dans la question ! vous sortez de l'ordre du jour ! la clôture ! »

M. Daire, lui-même, que personne n'a vu assister aux séances du conseil, depuis 1889, a pu distinguer, dans sa glorieuse retraite, les mauvais conseillers qui faisaient des objections en dehors de l'ordre du jour et surtout ceux qui commentaient le trouble, ne pouvant louer un instant dans son esprit que les fautes de trouble pouvaient être ses bons, ses sympathiques amis.

A. DOREY.

VOYAGE DES FÉLIBRES

Un temps superbe favorise le voyage des Félibres et Cigaliers, aussi est-ce un voyage charmant que nous faisons à bord du *Gladiateur* qui part du pont du Midi, ce matin, à 7 heures, nous conduit à Avignon.

Nous sommes une centaine, sur le pont du bateau, et la plus franche cordialité règne parmi tout ce petit monde de parisiens et de lyonnais, mais tout provient de cour, si non d'origine, même les dames qui nous accompagnent dans ce voyage.

Il y a là, dans les Félibres et Cigaliers que nous avons déjà cités, hier, et à leurs noms il faut ajouter ceux des arrivés de la dernière heure, Louis Gallet, le librettiste bien connu, Charles Moras, Solaun, maire d'Antibes, vice-président du tribunal civil de la Seine, le sculpteur Amy, Pasquier, archiviste de Foix.

Après le virage fait à la hauteur de la Mulatière, nous marchons à toute vapeur sur Valence, passant successivement devant ces jolis petits villages qui agrémentent les rives du Rhône. A Vienne, une centaine de curieux sur le pont et nous saluent de longs vivats, on leur répond du bord, on les salue avec le drapeau des Félibres, et M. Bringer, déclare le sonnet suivant : Salut à la ville de Vienne, de M. Paulin Capnal :

O rive d'autrefois ! ô fleur de France ô Vienne ! Je salue, en passant, et tes riantes coteaux. Et tes hardis clochers, et tes vallons si beaux. Qu'aux séjours enchanterés leur splendeur nous ramène.

Siège des grands Primitifs quand vint l'ère chrétienne, Tu que le Rhodan étendit de ses feux du Midi, Combien j'aime te revoir frissonner tes drapeaux. Près de maintes ruines ou grottes ou romaines.

De ton arc triomphal... Ma muse un jour voutut célébrer tes héros, tes penseurs, tes Poëtes. J'étais ton hôte alors, j'accourais à tes fêtes.

Alors, comme aujourd'hui, je redolais : Salut ! A la noble industrie, à la grâce, à la gloire, O pays de vaillants ! ô fierté de l'histoire.

Cet internède se continue par des chants provençaux; un piano est installé sur le pont et les amateurs s'y succèdent pour accompagner les chanteurs; on organise même une farandole, et M. Albert Tournier entonne la fameuse chanson de Paul Arène, que tout le monde reprend au refrain : Une, deusse, le midi bouge !

Nous voici déjà à Andance, puis voici Saint-Valier et bientôt Tournon, toujours des acclamations et des cris; à Châteaubourg on tire les boîtes.

A Valence. — Il est midi quand nous arrivons à Valence : beaucoup de monde sur la rive pour nous attendre. Le maire de Valence vient inviter les Félibres et les Cigaliers à accepter un vin d'honneur et l'on descend à terre.

La bienvenue est souhaitée aux voyageurs par M. Clerc, maire, et M. Sextius Michel, président des Félibres, lui répond :

Les Cigaliers et Félibres sont émus et fiers de l'accueil fraternel que leur fait la noble ville de Valence. Il y a quelques jours, à nos fêtes fébricoises de Sceaux, le grand écrivain Ernest Renan, qui nous présidait, glorifiait justement votre cité et l'appela le soleil du Midi.

Nous qui allions exalter l'esprit du Midi, nous avions le devoir de saluer la première ville municipale des bords du Rhône, qui nous est chère non seulement parce qu'elle a donné naissance au glorieux Championnet, mais encore parce qu'elle évoque à notre pensée le souvenir de Baudouin, qui consacrera d'illustres pages aux troubadours, les ancêtres du Félibrige, parce qu'elle est la patrie d'Emile Augier, et aussi parce qu'elle a été au Parlement notre excellent ami Maurice Faure.

Ah ! s'il était là pour vous parler à ma place, comme il le ferait avec son ardeur, sa passion pour le Dauphiné et pour la Provence, et les beautés de ce site, et les curiosités artistiques de Valence, dont il nous entretient avec amour à Paris, et le général Championnet qu'il nous a mieux fait connaître par des discours, l'honneur duquel il nous a décidés à élever un buste à Antibes.

Le temps qui nous est mesuré, hélas ! par la nécessité d'arriver, ce soir, à Beaucaire, ne nous permet pas d'admirer, comme nous l'aurions voulu, votre esplanade superbe où se dresse la statue de votre héros, et votre admirable maison des Titres, précieux reste de l'architecture de la Renaissance.

Une autre fois, pas dans longtemps peut-être, nous visiterons tout à l'aise les merveilles de votre ville, et cette fois, votre cher député, qui n'aura plus la douleur d'être malade comme aujourd'hui, nous aura Maurice Faure, nous accompagnera et nous guidera, et nous parlera tout votre Dauphiné si pittoresque en chantant ses gloires.

« Done, Messieurs, au revoir ! A bientôt ! et vive Valence ! vive le Dauphiné ! »

Des discours est accueilli par des applaudissements.

On chante le *Corpo santo*, on se serre la main, puis on s'embarque à nouveau et, en route pour Beaucaire.

Beaucaire, 8 août, 7 h. 40 soir.

La réception des Félibres à Valence a dépassé en enthousiasme tout ce que l'on pouvait attendre. Longtemps avant l'arrivée du bateau, le quai était couvert de monde. Dès que nous sommes arrivés, à l'embarcadere, la foule de Valence, qui nous attendait, a joué la *Marseillaise*, et une salve d'artillerie a salué notre arrivée.

seillers municipaux, nous attendent sur le ponton. Tout le monde débarque et le cortège se forme immédiatement au milieu d'une haie de curieux qui nous acclament. Sur la place Championnet, un vin d'honneur est offert par le syndicat de la Drôme.

M. Chalameat, en termes très chaleureux, souhaite la bienvenue aux Félibres et aux Cigaliers.

M. Légrand, du *Journal de Valence*, leur porte un toast au nom de la presse locale, auquel répond M. Sextius Michel par l'improvisation que je vous ai adressée dans mon précédent courrier.

Ce discours est très applaudi.

M. Mariéon voit alors à la ville de Valence et rappelle le proverbe cher aux valentinois : A Valence le Midi commence.

A Valence sont les plus belles filles de France.

M. Solaun, maire d'Antibes, parle ensuite de Championnet, qui est mort glorieusement dans la petite ville qu'il a l'honneur d'administrer.

« Championnet, dit-il, est né à Valence, il est mort à Antibes; voilà le trait d'union patriotique qui existe entre nos deux villes ! »

Après ces divers toasts, le cortège se reforme pour reprendre le bateau. Plusieurs milliers de personnes, massées sur notre passage, nous acclament. Le spectacle est magnifique.

A midi, on donne le signal du départ, et à une heure, un excellent déjeuner réunit à bord les Félibres et leurs invités, au milieu de la plus franche gaîté, tandis que les rives du Rhône défilent devant nos yeux dans un panorama ravissant.

De Valence à Avignon, sur tout notre parcours, les populations s'empressent sur les rives et saluent le passage du bateau. Du haut des ponts on nous jette des bouquets et des couronnes. Enfin, à six heures, nous arrivons à Avignon.

Je dois le reconnaître, la réception est très froide. Comment Avignon, la patrie de Roumille, a-t-elle pu oublier le passage des Félibres ? Pourquoi cette différence entre les ovations de Valence et le calme incompréhensible où régnait avec tant d'éclat la langue provençale ? Aussi, ne faisons-nous que toucher terre et, quelques minutes après, nous laissons derrière nous la Bartelasse et le château des Papes pour reprendre la descente du Rhône.

A 7 h. 45 nous arrivons à Beaucaire. Quelle différence avec Avignon ! Là, toute la population est sur la rive et prépare une réception enthousiaste. Il est temps de proposer car les fêtes de demain promettent d'être splendides.

Georges MENTELÉ.

NOS ÉCHOS

Conseil municipal : Mardi, à 8 heures 1/2, séance publique du conseil municipal.

Le *Journal Officiel* vient de publier les noms des élèves de l'École supérieure de commerce de Lyon qui ont obtenu le diplôme supérieur.

Ce sont les suivants : MM. Manhès, Leclerc, Margnat, Perrin, Champenois, Murgier, Desbent, Lachat, Guignier, Ravarin, Jacquemier, Gourdiat, Gillet, Pin, Guillaud, Hallet, Sapin, Delas, Barbet, Cerf, Jubin, Roudier, Girardon, Biétrix, Chêne, Bonnaud, Dugelay, Vialon, Le-rocher, Gavard, Delas et O'Brien.

Le certificat de capacité a été attribué aux élèves ci-après : MM. Choux, Cartier, Sauret, Graillet, Cottin, Libercier, Cochirol, Vignon et Kuhner.

Le général Berge : Le général Berge, gouverneur de Lyon, a quitté le quartier général, hier matin, afin d'aller continuer ses inspections dans les Alpes.

Les concours, pour neuf places de pharmaciens-adjoints des hôpitaux de Lyon, vont de se terminer.

Sont nommés titulaires : MM. Métroz, élève de M. Chappelle; — Guéry, élève de MM. Bourly, de Tenay et Gonon, de Lyon; — Bernin, élève de M. Florence, de Charolles; Lajugie de la Renaudie, élève de MM. Chappelle et Baron; — Lebuzy, élève de M. Ducastel, de Châtillon-sur-Saône; — Buffet, élève de MM. Ulliet, Barbier et Chappelle; — Jandin, élève de MM. Jandin et Morin, de Villanfranche; — Terrillon, élève de M. Reculon, à Tournon.

Sont nommés suppléants : MM. Delogé, Thoral, Mollé, Boussaud, Mollon, Durand, Puthod, Cuilleret, Gerin, Curtill, Grenier Ducroux et Baud.

Le prix de la Société des anciens pharmaciens adjoints, d'une valeur de 100 francs (livres ou microscopes), a été décerné à M. Métroz.

A la gare de la Guillotière : Les voies principales de la ligne Lyon-Marseille subiront prochainement une déviation dans la traversée de la gare de la Guillotière.

Ces voies seront transportées en dehors des voies de service et passeront le long du dépôt des machines et du mur d'enceinte de l'arsenal de la Mouche.

Par cette nouvelle disposition des voies, il y aura surcroît de sécurité et avantage pour les manœuvres de cette importante gare de triage.

Les dates des examens du brevet élémentaire à la deuxième session de 1891, sont modifiées comme suit : Aspirantes, 28 septembre; aspirants, 5 octobre.

Rien n'est changé pour les dates d'ouverture de la session d'examen du brevet supérieur.

Le comité directeur de la Société nationale de tir nous informe que, cette année encore, un championnat ou concours général, est institué entre les premiers tireurs de chacune de toutes les communes de France.

Dépêches Diverses

LE COLLIER DE LÉONIE LEBLANC. — Paris, 8 août. M. Planteau, juge les référés, vient de désigner un séquestre chargé de garder le collier de Mlle Léonie Leblanc.

EXPLOSION DE MINE. — Rodez, 8 août. Une explosion de grisou s'est produite à Gransac dans les mines d'Ampagnac.

Trois ouvriers ont été blessés, un d'entre eux très grièvement. C'est le nommé Louis Marty, qui a été horriblement brûlé. Son état est très grave.

CONDAMNATION A MORT. — Dijon, 8 août. La cour d'assises a condamné aujourd'hui, par contumace, à la peine de mort, un nommé Pietro Frigerio, qui assassinait le 9 juin, l'athlète Parisien et un de ses camarades, Corravini, de Neilly-sous-Bouvres, où il était terrassier.

TERRIBLE EXPLOSION A GIVET. — Mézières, 8 août. Un grave accident a eu lieu hier à Givet. En procédant au démantèlement de la porte des Récollets, une explosion de dynamite a blessé une quinzaine de personnes, dont plusieurs assez grièvement.

La Grève des Terrassiers

Paris, 8 août. Malgré une certaine effervescence qui règne dans les esprits des grévistes, et quoique ceux-ci soient venus en plus grand nombre que d'habitude à la réunion de la Bourse du travail, le calme a été complet. Les grévistes sont plus décidés que jamais à maintenir leurs revendications, et l'ordre du jour suivant a été voté par acclamations :

« Les ouvriers terrassiers grévistes, réunis à la Bourse du travail au nombre de 4,500, après avoir pris connaissance du vote des patrons réunis, rue de Lutèce, ne voulant pas prendre en considération les revendications des terrassiers en grève, décident qu'ils poursuivront avec la plus grande énergie la lutte engagée jusqu'à complète et entière satisfaction, et déclarent d'une façon énergique le misérable coquin, président de la 11

Ce championnat est ouvert toute l'année, dans chaque commune, jusqu'au 31 décembre 1891; il ne nécessite donc pas le déplacement des tireurs et est entièrement gratuit.

Congrès des Aliénistes

Le congrès des aliénistes a été clos vendredi par deux séances des plus intéressantes.

SÉANCE DU MATIN La loi de 1838 sur les aliénés a fait l'objet de la séance du matin. On sait que la Chambre est actuellement saisie d'une proposition de loi tendant à la modifier.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

La substitution de l'autorité judiciaire à l'autorité préfectorale, qui est surtout très défendue, a été discutée, et le moment est venu d'étudier la question.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

Après la lecture d'un rapport de M. Weill sur la toxicité des urines des aliénés, M. Rebatel a fait un exposé de la loi de 1838, et des projets de révision dont Gambetta fut le premier promoteur.

orné de cinq condamnations, la dernière à 8 ans de réclusion. Il n'y a contre lui, pas moins de dix-neuf chefs d'accusation pour lesquels une trentaine de témoins ont été cités.

L'accusé se renferme dans un mutisme absolu, son regard est vague et son visage est rigide, un air d'hébététe étonnantment joint.

Malheureusement pour lui, la lettre suivante écrite par Tissot à la femme Martignat, son ancienne concubine, détrit absolument l'effet de cette comédie.

« Je te prie, chère Adrienne, écrivait-il, si le jeûne d'instruction te demandait si j'étais malade, tu lui diras que depuis que j'étais avec toi, tu me voyais tous les jours, que je changeais, et même des jours que je ne savais pas ce que je disais; que j'étais « tout à fait différent et que je n'étais pas maître de mes actions. Et même lui diras que je me levais dans la nuit, que je me promenaient et que je me parlais à moi-même, que je devais tout à fait... Enfin, je ne veux pas te finir le mot ».

D'autre part, M. le docteur Contagne déclare, dans son rapport, que l'accusé est un simulateur qui ne présente aucun symptôme d'une affection mentale véritable.

Après le réquisitoire de M. Jacomet fils et malgré l'habile plaidoirie de Me Marietton, le jury rapporte un verdict affirmatif, en conséquence duquel la cour condamne Tissot à vingt ans de travaux forcés et à la rélegation perpétuelle.

ÉPREUVES ET RÉUNIONS D'AUJOURD'HUI Employés géomètres et entrepreneurs. — A midi, banquet de fondation, au restaurant de la Cressonnière, à Vaise.

Les Prévoyants de l'Avenir. — A 4 heures, banquet annuel et bal, Brasserie Française, à la Croix-Rousse.

Arènes Lyonnaises. — Grande course de taureaux, avec Marin et son quadrille. Société Chorégraphique Lyonnaise. — A 2 heures, concert-bal, restaurant Berry, rue de Cuire, 90.

Quartier de Perrache. — Fête foraine cours du Midi. Nombres attractions. Quartier Saint-Claire. — Grande vogue annuelle. Joutes sur le Rhône.

Quartier de la Cité Tête-d'Or. — Vogue annuelle. Jeux divers et bal public. Quartier de la Cité Lafayette. — Vogue annuelle. Jeux divers et bal.

Monplaisir. — Continuation de la fête annuelle. Saint-Rambert-l'Île-Barbe. — Distribution des prix aux écoles communales, sous la présidence de M. Aynard, député du Rhône.

Saint-Fons. — Vogue annuelle tenue par les jeunes gens de la localité. Saint-Romain-au-Mont-d'Or. — Vogue annuelle. Danses publiques et jeux divers.

Oullins. — A 7 heures et demie du soir, au Casino d'Oullins, grand concert et bal de nuit. Sathonay. — Vogue annuelle.

Chronique Locale Le Calendrier. — Dimanche 9 août, 221-jour de l'année. Lune : nouvelle le 4 août; premier quartier, le 12. Soleil : lever, 4 h. 45; coucher, 7 h. 25.

Panique au nouveau funiculaire. — Un accident, qui aurait pu avoir des conséquences graves, s'est produit, à 9 heures du soir, au nouveau funiculaire de la place Croix-Rousse.

M. Alphonse Reynaud, âgé de 34 ans, vauvassier, rue de Bonnel, 109, ayant à opérer un emménagement au 5 de la montée Saint-Sébastien, avait en l'idée de prendre place avec une carriole dans le train se dirigeant sur le boulevard.

Malheureusement, il s'y prit trop tard, et le convoi était en marche lorsque, malgré les avertissements des employés, M. Reynaud installa sa voiture, sans prendre le temps de la caler comme il est d'usage.

En arrivant sous le tunnel, le véhicule glissa sur la voie et fut littéralement écrasé par les wagons, dont l'arrêt devant des lors impossible. Le conducteur toucha aussitôt le signal d'alarme, au grand émoi des voyageurs qui croyaient à un accident grave.

Ce n'est qu'au bout de trois quarts d'heure d'interruption que le service des trains a pu être repris.

Noyade. — Le jeune Henri Decour, âgé de 12 ans, dont les parents sont serruriers cours Lafayette, 158, s'est noyé hier soir, à 5 heures, en se baignant aux bains publics du Grand-Camp.

Toutes les recherches faites pour retrouver son cadavre sont restées infructueuses.

Pincé ! — A minuit et demi, la garde de nuit de la Halle des Cordeliers, M. Gorgelin, surpris deux individus qui, dans l'escalader les grilles d'entrée de cette Halle et essayaient de fracturer le magasin d'un marchand de primeurs.

Il se jeta aussitôt sur les malfaiteurs, en appelant à l'aide. Des gardiens de la paix arrivèrent quelques instants après et aidèrent Gorgelin à maintenir un des voleurs qui, en se débattant, avait cruellement mordu le brave garde à l'annulaire gauche.

Cet individu, soigneusement ligoté, a été conduit à la permanence, où il a déclaré se nommer Pierre Galland, âgé de 21 ans, domicilié rue Pierre-Corneille.

d'être honoré d'une souscription du ministère du commerce, de l'industrie et des colonies. La chambre des comptables de Lyon, au sein de laquelle est traduit travail, si intéressant pour notre industrie, a été développé et heureux de remercier M. le ministre, pour la haute distinction dont son secrétaire vient d'être l'objet, et adresse à ce dernier toutes ses félicitations.

Club aéronautique lyonnais. — Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs que le Club aéronautique organisé pour aujourd'hui une ascension d'étude.

Le départ doit avoir lieu à l'usine à gaz de Vaise, à 11 heures du matin.

Concerts Bellecour. — Aujourd'hui, dimanche, à 8 heures 1/2, grand festival Ambroise Thomas, aux Concerts-Bellecour, avec le concours de MM^{es} Cottès-Mathieu, Berthel, et de MM. Bonnard et Dethuens.

M^{lle} Cottès-Mathieu se fera entendre dans les situations du grand duo du 2^e acte du Songe. M^{lle} Berthel chantera le 1^{er} air du livre, de Hamlet et le grand duo du 1^{er} acte d'Hamlet, avec M. Dethuens.

Enfin on entendra M. Bonnard dans la romance de la grande messe, et dans le grand duo de l'acte 1^{er} de l'opéra, avec M. Dethuens.

Après-demain, mardi, grand concert extraordinaire, Franco-Russe.

Tournée Baron. — C'est demain, jeudi, à partir de 10 heures du matin, que sera ouvert le bureau de location pour la brillante représentation que donnera mercredi prochain, 12 août, au théâtre des Célestins, M. Baron, excellent comique des Variétés. — Nous avons publié le séduisant programme, qui attirera certainement une chambre comble dans la coquette salle de notre scène de comédie.

Enterrement civil. — Les personnes qui par oubli n'auraient point reçu de lettre du décès de M^{lle} Berthe Dupuis, à 2 heures, jett du notaire, le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche, 9 août, à 3 h. 3/4 du soir.

Courses de taureaux. — Aujourd'hui, aux Arènes lyonnaises, grande corrida. Le succès obtenu par J. Marin et son quadrille va toujours croissant. La représentation verra les adieux de Daigny, que le public lyonnais regrettera certainement.

Les vogues d'aujourd'hui. — Aujourd'hui se déroulent de grandes vogues, celles de Perrache et de Saint-Fons. A Perrache seront rassemblés toutes les nouveautés foraines, entre autre un manège de chevaux de bois à trois étages, avec comptoir, le Cirque mexicain, avec ses artistes hilipillants.

A Saint-Fons, aujourd'hui, à 8 heures, promenade des jeunes gens, musique en tête; à 2 heures, course en sac; à 3 heures, courses de vélocipèdes, à 4 heures, tir à l'anglaise, à 4 h. 1/2, course à cheval; demain, à 8 heures, promenade des jeunes gens, à 2 heures, jett du notaire, à 3 heures, jeu de la poêle, à 4 heures, tir à l'oise; mardi, grande cavalcade, à 5 heures du soir, bal champêtre jusqu'à minuit. Le service des tramways fonctionnera de demi-heure en demi-heure, jusqu'à 11 heures du soir.

Toujours de bons résultats! Somain (Nord), le 11 mai 1891. — J'ai employé les Pilules Suisses contre la constipation, elles m'ont donné des résultats satisfaisants. Je vous autorise à livrer mon appréciation à la publicité. D^r DIANSAERT.

La grande Pharmacie du Serpent, 33, rue Lanterne, n'a pas de succursales. Ancienneté, la bonne réputation et l'immense débit de cette maison défient toute concurrence. Nouveaux et très grands rabais.

AVIS AUX MALADES Le Sirop de Bochet du Serpent est le remède le plus puissant qui existe contre tous les vices et acrétes du sang : Boutons, Démangeaisons, Dartres, Migraines, Névralgies, Irritations, Constipations, Douleurs, Rhumatismes, Plaies, Dépôts d'humeurs, de lait, etc.

Et les contre-façons, en exigeant la marque du Serpent, 32, rue Lanterne, Lyon.

Concours National de Tir Voici la suite du palmarès du Concours national de tir :

Catégorie 13 Revolvers d'ordonnance. — Py, capitaine au 102^e d'infanterie, à Mayenne, 97 points; Trinité, à Thouras (Deux-Sèvres), 97; Moreau, lieutenant au 10^e d'artillerie, à Rennes, 95; Gauthier, à Sainte-Julie, par Lagnieu (Ain), 92; Hervin, de Saint-Maurice, 91; Leullier, de Saint-Maurice, 91; Faure, de Paris, 90; Divoire, de Sainctel, de Belms, 89; Juno, de Valence, 87; Vignat, de Belms, 86; Dufour, de Lyon, 84; Bijon, de Barle-Duc, 84; Lescat, aux Loges, 83; Labbé d'Evreux, 83; Petit, de Lyon, 83; Poitoux, de Valence, 82; Billan, de Lyon, 80; Mathieu, de Montlaur, 80; Duhamel, de Belley, 78; Villard, de Valence, 78; Boussaud, de Lyon, 78; Auger, d'Arras, 78; Giraud, de la Verpillière, 77; Guillon, du Mans, 76; Ducroisset, de Lyon, 76; Faurex, de Lyon, 75; de Ligneris, de Brüsselos, 75; Méhu, de Romans, 75; Buisson, de Besançon, 74; d'Appinacourt, de Lennay, 74; Angelini, de Bellort, 73; Fougues, de Baugery, 73; Girardet, de Lyon, 71; Olivier, de Lyon, 70; Bancelion, de Roanne, 69; Arnaud, de Grenoble, 68; Maillard, de Lyon, 68; Cordhomme, de Lyon, 67; de la Renardie, de Lyon, 67; Braehet, de Lyon, 67; Combet, de Lyon, 67; Héry, de Dijon, 67; Tournoud, de Lyon, 67; Crepel, de Saint-Etienne, 64; Dubest, de Lyon, 63; Clerjon, d'Ally, 62; Saullier, de Jarnac, 61; Libère, de Lyon, 61; Fauchet, de Lyon, 61; Devisme, d'Ambiens, 60 points.

Catégorie 16 (suite) No 31. — MM. Hess, de Lyon; Sequin, de Lyon; Venafra, de Naples; Anglois, de Lyon; Bourguin, de Suisse; Marot, de Paris; Harent, de Lyon; Courtois, de Tresson; Vanchez, de Serrigny; Tousselli, de Joux; Fogliati, d'Italie; Siméoni, de Vézouze; Hubert, de Genève; Cunisset-Carnot, de Dijon; Divoire, de Sainctel, de Belms; Badoud, de Lyon; Luthi, de Genève; Poulillon, de Lyon; Lacombe, de Gironde; Guy de Massiac, de Dijon; Bertolini, de Rome; Tassevin, d'Oullins; Duignier, de Clermont-Ferrand; Veladini, de Rome; Milne, d'Écosse; Chevalier, de Saint-Etienne; Arbel, de Rive-de-Gier.

De 1,528 à 2,023. — MM. Serre, de Lyon; Goardon, de Lyon; Belleri, de Vérone; Vitton, de Lyon; Prospéri, de Rome; Brondel, de Lyon; Poitoux, de Valence; Brossard, de Valenciennes; Violot, de Paris; Poitevin, de Paris; M^{me} Basso, de Genève; Héry, de Reims; Plumet, de Lyon; Dumont, de Belgique; Colloc de Condé; Gauthier de Toul; Perrin, de Neufchâteau; Crepel, de Penangy; Galot, de Revey-sur-Ouche; De Montguy, de Lyon; Garcin, de Vienne; Genetier, de Lyon; Mérillon, de Paris; Vittonati, de Turin; Guerry, de Lyon; Rajon, de la Demilune; Denogent, de Lyon; Anzani, de la Suisse; Titard, de Meursault; Béjot, soldat au 92^e de ligne.

De 2,023 à 2,434. — MM. Berjon, de Villeurbanne; Billaz, de Lyon; Changet, de Nice; Perrin, de Saint-Etienne; Castagnedi, de Saovi; Tollo, de Saint-Etienne; Méhu, lieutenant au 75^e de Saint-Etienne; Bi-gnoni, de Palerme; Annibaldi, de Paris; Combet, de Lyon; Germant, de Genève; Nicolas Dumont, de Paris; Julien, de Genève; Zeller, de Genève; Mathieu, de Montlaur; Chantre, de Lyon; Guillon du Mans; Dumas, de Villeurbanne; Pfister, de Lyon;

Viard, de Villefranche; Roguin, de Saint-Denis; Plavini, de Rome; Cahier, de Marseille; Reynaud, de Genève; Richard; Moreau, de Rennes; Vicomte, de Palerme; Chatelet, Lyon; Reuy, de Lyon.

De 2,434 à 2,894. — MM. Mauverny, de Lyon; Letournele, de Paris; Robert; Albertini, d'Italie; Corti; Gouy, de Paris; Girard, de Lyon; Knech, de Saint-Gall; Girard, de Lyon; Eluen, de Saint-Gall; Tranchet, de Vienne; Groyet, de Pugnignan; Humbert, de Lyon; Barqui, de Saint-Rambert-l'Île-Barbe; Tignard, de Lyon; Lecocq, de Paris; Angelini, de Bellort; Poulet, de Paris; Régnier, du Doubs; Sartory, de Paris; Marion, de Lyon; Chain, de Paris; Boissière, de Thiberville; Dusoier, de Genève; Jeanin, de Genève; Topenet, de Chagny; Besançon, de Pontarbi; Jeandet, de Lyon; Massip, de Lyon; Bassoni, de Rome.

De 2,894 à 3,531. — MM. David, d'Heyrieux; Valtine, de Genève; Fralon, de Genève; Collière, d'Angecourt; Gerster, de Saint-Etienne; Peloux, de Lyon; Bertrand, de Lyon; Rozier, de Saint-Etienne; Mazaran, de Lyon; Pradel; Moyné, de Lyon; Ferlay, de Lyon; Moreau, de Saint-Gengoux; Druget, de Lyon; Laprouse, de Chambéry; Fléty, de Dijon; Allemann, de Genève; Trinité, de Thouras; Duclos, de Chambéry; Gongaïre, de Saint-Etienne; Poulet, de Blérancourt; Palleians, de Dôle; Bonnet-Gonnet, de Lyon; Touriolon, de Givors; Lindegg, d'Italie; Seave, d'Italie; de Buyer, de Dijon; Boillot, de Chaux-le-Fonds; Mayer, de Lyon; Guerin, d'Écully.

De 3,531 à 4,244. — MM. Grel, de Lyon; Paradis, de Rive-de-Gier; Meyet, de Valence; Perrier, de Lyon; Gaudet, de Tournus; Letessier, du Mans; Brévon, de Dijon; George; Billon, de Lyon; Gueux, de Vienne; Bernat, de Bordeaux; Lemoine, de Givors; Faure, de Paris; Chapron, de Paris; Romano, de Turin; Chevalier, de Lyon; Veyre, de Givors; Billard, de Fontenay; Janin, de Lyon; Allard, de Lyon; Fogliati, d'Italie; Marcoux, de Saint-Chamond.

ACCIDENT DE BALLON Londres, 8 août. L'aéronaute Higgins a fait une ascension, celle après-midi, à Leeds. Il est tombé de son ballon et s'est blessé si grièvement qu'il est mort pendant son transport à l'hôpital.

Il était suspendu au-dessous du ballon qui, s'étant déchiré, n'a pu s'élever assez vite; ses jambes sont venues heurter si violemment les fils télégraphiques que le malheureux a lâché prise et est tombé en faisant plusieurs tours sur lui-même.

Dépêches Téléphoniques Paris, 9 août, 2 h. matin. L'AFFAIRE DE LA MÉLINITE La chambre des appels correctionnels a continué les débats de l'affaire de la mélinite.

L'audience a été entièrement consacrée à la plaidoirie de M^e Sal. Lundi, l'avocat général Puech présentera ses conclusions.

MORT D'UN SÉNATEUR Le comte Henri de Lur-Saluces, sénateur républicain de la Gironde, est mort hier à Bordeaux.

LE COLONEL ARCHINARD Un banquet de 130 couverts a eu lieu au Havre en l'honneur du colonel Archinard et sous la présidence de M. Joannès Couvert, président de la Société de géographie. Parmi les convives on remarquait le chef de service de la marine, le colonel Hagron, le maire du Havre, le lieutenant-colonel Sabathier, les directeurs de la manufacture des tabacs, des postes et des douanes, le frère du colonel Archinard, les membres du conseil général, du conseil d'arrondissement, des conseils municipaux et plusieurs armateurs. Un grand entrain a régné pendant tout le banquet. Le colonel Archinard était très entouré.

Dernière Heure PAR SERVICE SPÉCIAL M. CONSTANS Luchon, 8 août. La société de gymnastique et de tir, les Luchonnais, a offert cette après-midi, sur l'esplanade des Quincozes, une fête en l'honneur de M. Constans.

Le ministre de l'intérieur et Mme Constans occupaient des places d'honneur, ayant à leurs côtés MM. Cohn, préfet de la Haute-Garonne; Lozé, Abeille, Azemar, Bonnamias, président de la société; le commandant Treispaille, Jean Bataille et Hendli fils. Les Luchonnais ont exécuté avec beaucoup d'habileté divers mouvements d'ensemble, des exercices de boxe et aux agrès, de pyramides, et en un assaut général. Ils ont ensuite, drapeau en tête, défilé devant le ministre de l'intérieur, et ont offert un bouquet à Mme Constans.

La fête s'est terminée par un superbe feu d'artifice.

MANIFESTATION RUSSOPHILE Alger, 8 août. Au concert donné ce soir au square de la République, le programme comprenait des fantaisies sur les mélodies russes, se terminant par l'hymne national russe.

L'assistance a fait trisser cet hymne, et l'a accueilli par des applaudissements répétés.

L'orchestre a joué ensuite la «Marseillaise», puis le «Père-la-Victoire» et une quatrième fois l'hymne russe.

TAIEB-BEY CHEZ M. RIBOT Paris, 8 août. M. Ribot a reçu, aujourd'hui, dans l'après-midi, le prince Taieb-Bey. Dans le long et cordial entretien qu'il a eu avec le ministre des affaires étrangères, le prince s'est félicité de la saison qu'il venait de faire à Vichy et de son séjour en France, où il compte revenir souvent.

Il a insisté sur l'excellente situation de la Tunisie et sur les progrès très sensibles qui ont été accomplis dans son pays, grâce à l'habile administration du résident général.

La Tunisie est arrivée actuellement à un degré de prospérité qu'il n'aurait jamais imaginé. Il s'en félicite pour les populations tunisiennes, mais il en reporte tout l'honneur sur le gouvernement français.

Le ministre des affaires étrangères a invité le prince à déjeuner pour lundi, avec M. Massicaut et les généraux de sa suite.

Le prince Taieb-Bey sera reçu en audience particulière, mercredi, à Fontainebleau, par le Président de la République.

GUILLAUME A KIEL Kiel, 8 août. L'empereur Guillaume est arrivé ici à bord du «Hohenzollern», à 5 h. 1/2 de l'après-midi. L'empereur n'a pas quitté le navire.

DÉPART DE L'ESCADRE Saint-Petersbourg, 8 août. La division cuirassée du Nord a appareillé ce matin, à 4 heures, faisant route pour Christiansund.

LES ANARCHISTES ITALIENS Rome, 8 août. Ce soir, le tribunal d'Ancone, jugeant des groupes anarchistes accusés de former une association criminelle et d'avoir jeté une bombe à l'essai, occasionnant des dommages considérables, a condamné les seize accusés à des peines variant de 30 à 10 mois de réclusion.

COLLISION DE TRAINS EN RUSSIE Saint-Petersbourg, 8 août. Un accident de chemin de fer vient d'avoir lieu sur un train de voyageurs venant de Saint-Petersbourg et tamponné un train ramenant des militaires de la revue de Wilmanstradt.

Un fourgon du train militaire a été réduit en morceaux, deux wagons ont été en partie brisés. Deux soldats sont morts, 48 ont été blessés. Parmi eux, se trouve le colonel Borodini.

L'incident est arrivé par suite d'un orage qui a endommagé les fils télégraphiques et empêché de signaler le départ du train.

Concerts-Bellecour. — Ce soir dimanche, 9 août, à 8 heures 1/2, grand festival Ambroise Thomas.

PROGRAMME. — Première partie. — Misa, ouverture — Mignon, roman de troisième acte, par M. Bonnard. — Le Somme d'Élève, ouverture. — Hamlet, grand duo du premier acte, par Mlle Bortinet et M. De-thuens.

Deuxième partie. — Mignon, grand fantaisie. — Hamlet, grand air du livre, par Mlle Bortinet. — Stances et grand duo du deuxième acte du Songe, par M^{es} Cottès-Mathieu et M. Bonnard. — Raymond, ouverture.

Orchestre de la ville (60 exécutants), sous la direction de A. Luigini. Prix d'entrée : 1 fr. Demain, grand concert. Prix d'entrée : 0.50.

Alcazar de Fontaines-sur-Saône. — Aujourd'hui dimanche, un grand concert aura lieu à l'Alcazar de Fontaines, de 3 heures à 6 heures du soir.

Parmi les artistes qui se feront entendre, on cite : M^{lle} Jeanne Cortada, chanteuse légère, Jeanne Perrin, comique de genre, et les frères Arnold, comiques.

La Fanfare de Caluire se fera également entendre sous l'habile direction de M. J. Reynaud. Les concerts se termineront par une soirée dansante qui durera de 7 à 10 heures du soir.

Grand concert de l'Horloge (cours Lafayette, angle de la rue Tête-d'Or. — Ce soir, à 8 heures, grande soirée de gala. Les Édonarés, l'Aïoli, Émèles, l'homme grenouille, Mlle Zucco, M. Desjardins, M. et M^{me} Noë, Gill, Albin, etc.

Vogue de Perrache. — Grande 1/2, spectacle varié. Dimanches et jeudis, bilans matinales, à 3 heures.

Théâtre de Charbonnières. — Opéras comiques et Opérettes. — Représentations les lundi, mardi, mercredi et samedi; le jeudi, grand bal.

Concerts symphoniques. — Tous les soirs, concert. Concert des Ambassadeurs (Brasserie du Chemin de fer). Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié.

RÉPONSE A UN SINGE Les succès sans précédents remportés journellement par les Grands Magasins de Soides AU CAPRICE n'ont pas l'honneur de plaire à certain Maître Déballer qui, furieux de voir sa clientèle émigrer et son chiffre d'affaires diminuer chaque jour, s'en prend à un heureux concurrent.

Le Directeur des Grands Magasins de Soides AU CAPRICE prévient ce grotesque personnage que ne l'ayant jamais provoqué et ne s'étant jamais occupé de sa boutique, il exige de sa part la même réserve; il lui conseille en outre de consacrer son érudition bouffonne « dans le cas où des naïfs mordraient encore à l'hameçon » pour écouter les rossignols, dont il s'est fait de tout temps une spécialité.

Ceci dit, et sans s'occuper autrement des roquets qui hurlent après ses chaussettes, le Directeur des Magasins AU CAPRICE continuera demain et jours suivants sa LIQUIDATION D'AGRANDISSEMENT

Point n'est besoin d'imiter le Liquidateur perpétuel en des boniments trompeurs; la qualité indiscutable et le bon marché constaté de nos marchandises, qu'elles soient de notre fabrication ou qu'elles proviennent des premières maisons françaises, suffisent à notre clientèle qui va toujours en augmentant.

AU CAPRICE 39, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue Dubois, 19 LYON ASSURÉS, USZIEZ LE PARIS

Nouveau Système de dentiers et pièces dentaires, laissant le palais libre et par suite évitant l'inflammation des gencives, (prix très modérés).

Eau dentifrice Duchesne, calme les névralgies dentaires. — Prix du flacon, 2, 3 et 4 fr.

Poudre Magnésienne Duchesne, à base fortifiante, rend les dents blanches et brillantes, indispensable au monde élégant. Prix de la boîte, 2 et 3 fr.

Miel prophylactique Duchesne, au tannin et au quinquina, contre les affections de la bouche et des gencives. — Prix 3 et 4 fr.

CONSULTATIONS : de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. chez M. Duchesne, chirurgien-dentiste, rue de l'Hôtel-de-Ville, 105, Lyon.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LYON Sous le patronage de la Chambre de commerce RECONNUE PAR L'ÉTAT 34, Rue de la Charité, LYON

Le Diplôme supérieur de l'École confère le droit de ne faire qu'une année de service militaire en temps de paix. Le Concours d'admission s'ouvre le 6 OCTOBRE. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 septembre.

Pour les cours préparatoires et de tissage, on peut se faire inscrire jusqu'au 12 octobre jour de la rentrée.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LYON

Le Diplôme supérieur de l'École confère le droit de ne faire qu'une année de service militaire en temps de paix.

Le Concours d'admission s'ouvre le 6 OCTOBRE. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 septembre.

Pour les cours préparatoires et de tissage, on peut se faire inscrire jusqu'au 12 octobre jour de la rentrée.

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS
Premier arrondissement. — Veuve Notin, née Rolland, 39 ans, rue Pouteau, 24, f. 9 h.

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ÉTAT, CREDIT LYONNAIS, MOBILIER ESPAGNOL, etc.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE, AU COMPTANT, COURS DE CLOTURE, etc.

APRÈS BOURSE

Table with columns: 3 0/0 français, 5 0/0 italien, 4 1/2 1883, etc.

BOURSE DES VALEURS EN BANQUE

Table with columns: ACTIONS, OBLIGATIONS, Trifail, Alpines, etc.

REVUE DES MARCHÉS

Si peu de voitures se présentent au marché aux fourrages de la place de la Croix...

MARCHÉ AUX GRAINS

Blé, Dauphiné, choix... 26 50 à 27 50
Blé, de Bresse, choix... 26 50 à 27 50

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Foin, 1er choix... 100 kil, 8 50 à 8 25
Luzerne, 1er choix... 7 50 à 7 15

AVIS A L'ÉPICERIE LYONNAISE

Ouverture des bureaux et entrepôts du Cacao van Houten, 90, quai Pierre-Scize.

OBLIGATIONS

Table with columns: Ville de Lyon, Fonc. 1873 0/0, Fonc. 1879 0/0, etc.

TELEGRAPHIE PRIVEE

Table with columns: CLOTURE D'HIER, VALEURS, PREMIER COURS, etc.

BAINS DE LA RUE CONSTANTINE, 20, LYON. Cet établissement, nouvellement réorganisé...

LYON - HORTICOLE. Journal horticole, illustré de gravures noires, paraissant deux fois par mois...

VICTOR DUPRÉ, 69, Rue Tronchet, LYON. Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes...

ABONNEMENT SANS FRAIS A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE

CARTES DE VISITE A LA MINUTE. LIVRÉES EN BOITE A FILETS OR. Le cent, 1 ligne... 1 50

Nouveau Journal Financier. Pour les Placements de Fonds et Renseignements sur toutes les Valeurs. 75,000 Abonnés.

AVIS. M. ROUSSET, 4, rue des Archers (ci-devant rue de la République), fabricant du manioc...

ENSEIGNES PEINTES. Dans les Gares des Funiculaires. LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIÈRE.

A VENDRE LE « SANS RIVAL ». Tampon toujours encré (inépuisable). Il est absolument inaltérable...

ACCOCHEUSE. MME Veuve YVERNAT. Rue du Vieux-Rempart, 3, angle de la rue du Dojenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges).

ON TROUVE A L'Agence Victor FOURNIER. LES VALEURS CI-APRÈS: Bons du Crédit Foncier, Bons Algériens, etc.

PORTE-PLUME ENCRIER LE MONOGRAPHE. Le Monographe tient lieu à la fois d'encrier et de porte-plume.

WAGON. Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes. Prix: 30 cent.; franco par la poste: 35 cent.

LA MAISON DU BARBIER. PAR LUDOVIC JOHANNE. XVIII. Le Plan de Landrin. Une fois enfermé dans la cellule du Temple...

C'était l'aube de la nuit passée à la Malmaison, c'était la divulgation du caprice de la reine. Mais Phœbus ne s'arrêta pas un instant à cette idée qu'il avait déjà repoussée...

ça ne serait pas de refus si je pouvais payer ma garde! — Et les frais d'une noce? — Comme tu dis, Gascon, mais tu sais, les doublures se touchent!

Mais cette considération n'était pas pour l'arrêter. Landrin alla rôder autour de l'hôtel du Mesnil, en sifflottant un air de villanelle bien connu de Lili.

ton, il fallait un motif grave. Elle le sentit, et n'insista pas pour obtenir des renseignements complémentaires. La jeune fille promit. Elle allait rentrer, ouvrir le bas de laine où elle enfouissait son petit trésor...